

## **Chef du service territorial Tinée (H/F)**

### **Poste de catégorie A - Temps plein**

ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques ainsi qu'aux contractuels pourvus de plusieurs années d'expérience dans le domaine (durée du contrat de 1 à 3 ans suivant profil)

Les candidatures d'agents de catégorie B+ seront également examinées, sous réserve d'une expérience confirmée en management et d'un parcours professionnel démontrant l'adéquation du profil avec les missions du poste.

**Résidence administrative** : Parc National du Mercantour, Service territorial Tinée – Saint-Sauveur-sur-Tinée ou Saint-Étienne-de-Tinée

**Encadrement** : oui

**Rattachement hiérarchique** : Directrice et Directrice adjointe

**Domaine d'activité** : Protection et gestion des espaces naturels

**Prise de fonction souhaitée** : 1<sup>er</sup> novembre 2026

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au :  
**10 août 2026 à 17h**

### **CADRE GÉNÉRAL DU POSTE**

<https://www.mercantour-parcnational.fr/fr>

Le Parc national du Mercantour couvre 2 147 km<sup>2</sup> répartis sur 28 communes dont 22 dans le département des Alpes-Maritimes et 6 dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Sa mission est de protéger la nature, les paysages et la diversité biologique de ses territoires, tout en favorisant la découverte et la connaissance.

Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de la transition écologique et rattaché, avec les autres parcs nationaux, à l'Office français de la biodiversité (OFB), il compte environ 80 agents permanents répartis entre le siège et cinq services territoriaux et accueille une vingtaine de saisonniers en période estivale.

Les cinq services territoriaux (Ubaye Verdon, Haut Var Cians, Tinée, Vésubie, Roya Bevera) constituent le maillage territorial de l'action du Parc national du Mercantour ; composés de techniciens de l'environnement et de personnels saisonniers sous l'autorité d'une cheffe de service territoriale, ils sont les relais opérationnels de la politique de l'établissement.

Le Service Territorial de la Tinée est composé de 9 agents permanents (1 chef de service, 1 adjoint et 7 techniciens de l'environnement) et 7 saisonniers durant la période estivale. C'est un territoire de montagne de forte naturalité, à la fois agricole, pastoral, forestier et touristique, présentant de nombreux enjeux de protection des patrimoines naturel et culturel et de développement local durable

### **ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Le/la cheffe de service territoriale Tinée assure le pilotage opérationnel de la politique de l'établissement dans la vallée, en lien avec la direction, les services du siège et l'ensemble des partenaires locaux.

- Manage et renforce la cohésion de l'équipe du service territorial et organise ses relations avec le siège.
- Participe, au sein du CODIR, à la définition des objectifs stratégiques et de la politique de l'établissement pour le ressort territorial de son service.
- Mobilise, organise et coordonne tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la politique de

l'établissement dans le périmètre géographique du service territorial (conventions d'application de la charte, contrats de partenariat, application de la réglementation).

- Veille à la bonne réalisation des actions sur le terrain et à leur évaluation.
- Assure le lien institutionnel avec le territoire et anticipe / alerte la direction sur les sujets sensibles.

## **MISSIONS**

### ***Gestion du fonctionnement du ST et encadrement des équipes***

Le/la chef(fe) de ST anime, encadre et coordonne l'équipe du service territorial et dirige l'activité administrative, technique, budgétaire et financière du ST pour décliner localement les politiques conduites par l'établissement.

- Encadre les agents placés sous son autorité hiérarchique, sur l'ensemble des champs d'action du Parc (surveillance, connaissance, protection et gestion des patrimoines, développement local durable, sensibilisation et accueil).
- Organise et améliore le fonctionnement du service territorial (planification, procédures, circulation de l'information).
- Organise et conduit les réunions de service en lien avec son adjoint.
- Organise la participation de son service aux missions pilotées par les services du siège.
- Assure le recrutement, l'accueil et le suivi du personnel saisonnier.
- Assure le suivi budgétaire des actions menées par le service territorial en lien avec le secrétariat général
- Conduit les entretiens d'évaluation et assure les notations de l'ensemble du personnel du ST, en associant son adjoint.

### ***Action stratégique et de programmation***

Le/la chef(fe) de ST est chargé(e) de la programmation et de la mise en œuvre d'une feuille de route territoriale comprenant moyens humains et financiers, volet technique, calendrier, points d'étape et indicateurs de résultats.

- Anticipe et contribue à la définition des besoins humains, matériels et financiers nécessaires à l'application de la stratégie de l'établissement sur son territoire.
- Participe, en tant que membre du CODIR, à la définition des orientations stratégiques de l'établissement, à la prise de décision sur les dossiers relevant de son champ d'intervention et à la définition d'équipes projet.
- Rend compte de l'activité du ST (suivi d'activité, rapport d'activité, indicateurs du contrat d'objectifs, suivi des conventions, évaluations intermédiaires de la charte).
- Travaille en réseau avec les autres chef.fe.s de services territoriaux.
- Peut apporter un soutien ponctuel aux missions de police et, le cas échéant, mener des procédures judiciaires ou administratives.

### ***Animation territoriale et mise en œuvre de la charte***

En tant que représentant.e territorial.e du Parc, le/la chef(fe) de ST coordonne et développe les relations avec les partenaires locaux et veille à la bonne mise en œuvre de la charte du Parc dans la vallée de la Tinée.

- Conduit l'élaboration des conventions d'application de la charte avec les communes de son territoire et maintient un échange permanent avec les services du siège concernés.
- Met en lumière les enjeux de développement durable et de protection propres au territoire pour faire émerger les priorités dans les conventions et en assurer le suivi.
- Appuie le montage de projets portés par les partenaires (élus, socio-professionnels, associations...) par un conseil technique et financier et la facilitation de la concertation, en mobilisant l'expertise et le soutien administratif du siège.
- Détermine la participation du Parc à chaque projet, notamment via le dispositif de subventions (appui aux demandeurs, instruction et suivi des dossiers en lien avec la cellule stratégique et les assistantes).
- Accompagne, selon les priorités et les moyens, d'autres porteurs de projets (intercommunalités, associations...) contribuant à la mise en œuvre de la charte.
- Définit la représentation de son service dans les réseaux thématiques et contribue à l'animation de réseaux de partenaires (observateurs naturalistes, monde agricole, accompagnateurs, chasseurs, acteurs culturels, gardiens de refuges, etc.).
- Accompagne ses équipes sur le terrain dans la mise en œuvre de leurs missions et peut être amené.e à participer à des actions de communication ou de valorisation pédagogique,
- En tant que représentant territorial du Parc, coordonne et développe les relations avec les partenaires locaux (élus, services de l'Etat, professionnels du tourisme, secours en montagne, gendarmerie, acteurs socio-économique ou associatifs, ...).

### ***Suivi des avis et autorisations réglementaires sur le service territorial***

Le/la chef(fe) de ST est l'interlocuteur.trice territorial(e) de la cellule stratégie territoriale pour l'instruction des demandes d'autorisations et d'avis réglementaires, dans le cœur du Parc comme en aire d'adhésion.

- Analyse la conformité des projets à la charte, au code de l'environnement et au décret de création du Parc, en lien avec la chargée de mission police et dans le respect des délais d'instruction.
- Liste les enjeux naturalistes, économiques et socio-culturels relatifs à chaque demande, en s'appuyant sur la connaissance du territoire et l'expertise des agents du ST.
- Assure la liaison locale avec les pétitionnaires pour expliquer les enjeux environnementaux, les modalités d'application de la réglementation en cœur et proposer d'éventuelles adaptations des projets.
- Formule de manière synthétique l'avis technique et les prescriptions éventuelles du ST, transmis à la cellule et à la direction, et peut jouer un rôle de médiation auprès des élus et pétitionnaires.
- Veille, avec son adjoint, au respect des autorisations délivrées par le directeur et à la rédaction éventuelle de rapports en manquement.
- Contribue à l'instruction des demandes d'avis simples (Natura 2000, travaux en aire d'adhésion), en veillant à la prise en compte des enjeux naturalistes, économiques et politiques.
- Est commissionné.e et assermenté.e et peut participer ou mener ponctuellement des opérations de police judiciaire dans le cadre des prérogatives des inspecteurs de l'environnement.

## **COMPÉTENCES REQUISES**

### Connaissances techniques :

- \* Techniques et pratiques de management d'équipes et d'encadrement hiérarchique.
- \* Connaissances approfondies et sensibilité aux enjeux environnementaux et aux espaces protégés, lois et règlements en matière d'environnement et d'urbanisme.
- \* Connaissances approfondies en développement local, montage et suivi de projets (aspects méthodologiques et financiers).
- \* Connaissance du fonctionnement et de l'animation de réseaux thématiques.
- \* Expertise sur les activités économiques des territoires ruraux et touristiques de montagne.
- \* Compréhension des logiques de fonctionnement des collectivités et de l'articulation entre compétences de l'État et des collectivités.
- \* Connaissances approfondies en méthodes de gouvernance (gestion de la complexité, travail transversal, médiation, concertation, évaluation participative).

### Savoir-faire :

- \* Expérience confirmée d'encadrement et de gestion d'équipes (au moins 5 ans) et appétence pour le management.
- \* Savoir-faire en gestion et prévention des conflits, capacité de négociation.
- \* Capacité à dégager les enjeux de développement durable d'un secteur économique ou d'un territoire et de son évolution.
- \* Capacité à analyser et reformuler une commande, à comprendre et s'adapter aux logiques d'acteurs.
- \* Capacité à conseiller et assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage et à assurer un suivi rigoureux des projets.
- \* Capacité à susciter des initiatives, en évaluer la pertinence et rendre compte en identifiant les arbitrages nécessaires.
- \* Très bonnes qualités rédactionnelles et compétences en gestion de projet.

### Savoir-être :

- \* Assertivité et capacité à prendre des décisions claires et à les expliquer.
- \* Aisance dans la prise de parole en public et sens de la pédagogie.
- \* Rigueur organisationnelle, réactivité et polyvalence.
- \* Écoute active des agents, capacité à affirmer une autorité juste, sens de la diplomatie et loyauté institutionnelle.
- \* Résistance au stress, maîtrise de soi en situation tendue, posture adaptée au milieu montagnard.
- \* Aptitude au travail en équipe, force de conviction, sens pratique.

### Autres exigences :

- \* Permis B obligatoire.
- \* Connaissance du milieu montagnard ; pratique de la montagne en conditions estivales et hivernales.
- \* Maîtrise des outils informatiques et bureautiques ; notions d'italien appréciées.

### Spécificités du poste :

- \* Étendue de la zone d'intervention impliquant de nombreux déplacements en voiture, y compris en hiver, et des sorties de terrain régulières.
- \* Horaires adaptés aux exigences du service.

\* Possibilité de mener des opérations de police judiciaire ou administrative ; port de l'uniforme obligatoire.

### **Modalités de recrutement**

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire PM104 (complété et signé par le service d'origine pour les agents OFB & Parcs), une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et expériences du ou de la candidate dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle.

Il précisera la ou les affectations souhaitées au sein du Parc.

Les dossiers de candidatures seront adressés par voie électronique pour une réception au Parc national, au plus tard le **10 août 2026 à 17h** à :

[recrutement-pnm@mercantour-parcnational.fr](mailto:recrutement-pnm@mercantour-parcnational.fr)

Les candidatures feront l'objet d'une pré-sélection sur dossier.

Les candidats et candidates retenus seront invités à se présenter pour un entretien individuel organisé au siège du Parc national du Mercantour le **2 septembre 2026**

Pour tous renseignements techniques complémentaires, vous pouvez contacter :

Mme Magali MEUDRE, chef du service territorial Vésubie :

[magali.meudre@mercantour-parcnational.fr](mailto:magali.meudre@mercantour-parcnational.fr)

Pour tous renseignements statutaires :

M. Jean-Baptiste DEMAUGÉ, Secrétaire Général adjoint :

[jean-baptiste.demaugue@mercantour-parcnational.fr](mailto:jean-baptiste.demaugue@mercantour-parcnational.fr)